

CHARTÉ SPIRULINE SANS FRONTIÈRE®

[www.spirulinesansfrontiere.com](http://www.spirulinesansfrontiere.com)

**1 - Objectif de la présente charte :**

- a) Garantir une "rémunération juste" aux employés et ainsi permettre aux algoculteurs de vivre dignement. La notion de commerce équitable est un des critères très important pour l'adhésion à cette charte.
- b) Travailler avec des fermes aquacoles d'une surface inférieure à 3000m<sup>2</sup>
- c) Travailler avec les producteurs qui auront signé le cahier des charges Spiruline sans frontiere®

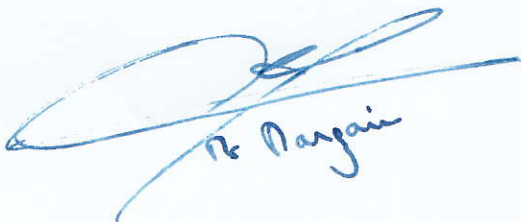
**2 - Adhésion à la présente charte de qualité**

Elle est basée sur le principe de l'engagement volontaire du producteur à respecter l'intégralité des obligations de la charte de qualité. Celui-ci s'engage donc moralement aussi bien vis à vis de SSF, fondateur de cette charte de qualité, que vis à vis du consommateur.

Signature Spiruline sans Frontière® :

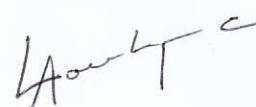
Fait à : Paris

Le 14/02/10

  
R. Margain

Signature Producteur :

Brest le 8/02/2010

 SARL  
ALGOCORP